

ALERTE PRESSE NATIONALE – PARIS – 22 OCTOBRE 2025

Le CNRS, premier organisme public de recherche en Europe à l'origine de demandes de brevets européens sur la période 2001 – 2020

Le CNRS confirme une nouvelle fois son rôle d'acteur-clé en matière d'innovation en se hissant sur la première place du podium des organismes publics de recherche en Europe à l'origine de demandes de brevets européens déposées entre 2001 et 2020, selon le rapport de l'Office européen des brevets (OEB) publié le 22 octobre 2025. Couvrant 39 États membres, ce rapport révèle notamment la croissance significative des contributions du CNRS qui ont doublé en 20 ans, passant de 1 616 demandes de brevets européens entre 2001 et 2005 à 3 177 entre 2016 et 2020.

Pour Mehdi Gmar, directeur général délégué à l'innovation du CNRS : « *Ce résultat est d'abord le fruit du travail des équipes de recherche mais aussi d'un engagement de longue date du CNRS en faveur de la protection intellectuelle des inventions issues ses laboratoires en cotutelles avec ses partenaires universitaires et de leur transfert vers l'industrie. CNRS Innovation, sa filiale de valorisation créée en 1992, recense en 2025 un portefeuille de près de 7 000 brevets français et européens, dont un tiers est codétenu avec des partenaires industriels. Cette attention portée par le CNRS à proposer le meilleur accompagnement possible aux chercheuses et chercheurs qui veulent innover positionne également l'établissement français dans le Top 100 Global Innovators de Clarivate depuis 2022.* »



Contacts

Presse CNRS | Manon Landurant | manon.landurant@cnrs.fr | +33 1 44 96 51 37 / +33 1 44 96 51 51